

Calculer l’empreinte carbone d’une organisation

RS7630 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	300, 310, 343
Formacode(s)	12587, 12548, 12545, 32008
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/06/2026
Date d'échéance	26/06/2029

Certificateur(s)

CARBONE 4 · SIRET : 82957954900017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Face à l'intensification des risques climatiques et à la montée en puissance des exigences réglementaires et financières (CSRD, BEGES, attentes des investisseurs et assureurs), les organisations doivent intégrer la mesure rigoureuse de leurs émissions de gaz à effet de serre au cœur de leur gouvernance, de leurs arbitrages budgétaires et de leurs décisions d'investissement. La donnée carbone n'est plus un simple indicateur de communication : elle conditionne la crédibilité des trajectoires, l'accès aux financements, la conformité et la performance opérationnelle. Dans ce contexte, la certification « Calculer l'empreinte carbone d'une organisation », portée par Carbone 4, vise à doter les professionnels des capacités opérationnelles nécessaires pour produire un diagnostic carbone robuste et actionnable au service du pilotage : structurer la mesure sur l'ensemble des périmètres pertinents, organiser la collecte et la fiabilisation des données, établir une année de référence et une trajectoire associée, analyser les résultats pour éclairer les décisions, et traduire la mesure en plan de réduction priorisé et crédible. Elle complète les démarches RSE globales en faisant de la donnée carbone un outil de management et de dialogue avec les directions, les investisseurs et les régulateurs, afin de renforcer la continuité d'activité, la compétitivité et la transparence extra-financière des entreprises.

Public visé : Responsable et direction RSE, QHSE, développement durable, environnement, Expert métier ayant la RSE dans son périmètre et consultant RSE ou en reconversion vers un métier de la RSE.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Déterminer le périmètre organisationnel de l'empreinte carbone, en choisissant l'approche pertinente pour l'organisation (méthode « part du capital » ou méthode de « contrôle ») afin de définir les activités et opérations qui constituent l'organisation aux fins de la comptabilisation et de la déclaration des émissions de GES.

Déterminer le périmètre opérationnel de l'empreinte carbone, en identifiant les émissions associées à ses activités, en classant les émissions directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3) afin de mieux gérer l'ensemble des risques et opportunités liés aux GES qui existent tout au long de sa chaîne de valeur.

Mettre en œuvre un dispositif de collecte de données d'activité de l'organisation sur l'année de référence choisie pour réaliser le calcul d'empreinte carbone en définissant une année de référence, en identifiant les sources d'émissions de GES, les référents pertinents (interne, fournisseurs, prestataires, chaîne de valeur), en adaptant les outils de collecte (questionnaires, entretiens, etc.) aux publics concernés, y compris pour les personnes en situation de handicap, et en planifiant les étapes de collecte, afin de disposer des données nécessaires aux calculs d'empreinte carbone de l'organisation.

Déterminer le volume total des émissions selon la méthodologie GHG Protocol, à l'aide d'outils de calcul dédiés et des facteurs d'émission appropriés aux données d'activité et en tenant compte du contexte et du périmètre organisationnel, afin d'établir un diagnostic des gaz à effet de serre carbone fiable et exploitable et un rapport vérifiable lors d'un audit.

Analyser les résultats d'une empreinte carbone en adoptant un regard critique sur leur niveau d'incertitude général afin d'évaluer la fiabilité du diagnostic.

Proposer des pistes de réduction des émissions de gaz à effet de serre en identifiant les leviers d'action et en estimant les gains associés, afin de prioriser les actions les plus efficaces pour décarboner les activités de l'organisation.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir été assidu sur les séquences e-learning et durant les classes virtuelles de la formation, et atteindre un taux de complétion de 100%.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un professionnel externe, avec des expériences professionnelles regroupant l'ensemble des compétences attendues dans la certification

Un professionnel en entreprise ayant utilisé ou ayant été formé sur la réalisation d'empreintes carbone à l'échelle d'une organisation, ayant appliqué la méthodologie GHG Protocol

L'ingénieur pédagogique, référent qualité de la formation Calculer l'empreinte carbone d'une organisation

Base légale

Date de décision	26/06/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/06/2029
Date de dernière délivrance possible	26/12/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	162	—	—	—
2024	172	—	—	—
2023	201	—	—	—
2022	78	—	—	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7630/>